Vals de Saintonge Communauté poursuit le Transport à la Demande pour améliorer la mobilité sur le territoire

Depuis le 1er septembre 2023, Vals de Saintonge Communauté organise le service de Transport à la Demande (TAD) pour tous les habitants. Cette solution de mobilité vous permet de répondre à des besoins de déplacements ponctuels ou de proximité en l'absence d'autres moyens de transport au quotidien.

Le Transport à la Demande est un service public et collectif, ouvert à tous, qui permet de bénéficier d'un véhicule qui vient vous chercher à votre domicile et vous permet de rejoindre les services de proximité (médecins, marchés, zones commerciales, mairies… à 3 km minimum de votre domicile). Ce dispositif, à un tarif modique (2,30 € le voyage, 4,10 € l'aller-retour et 0,40 € le voyage avec la carte solidaire), est depuis toutes les communes des Vals de Saintonge. Le territoire est séparé en deux secteurs. À l'est le service vous permet de rejoindre les communes d'Aulnay de Saintonge, Matha, Néré et Saint-Jean d'Angély. À l'ouest, vous pourrez être conduit à Saint-Savinien et Saint-Jean d'Angély.

Comment cela fonctionne ?

1. Planification des trajets : le TAD fonctionne selon des jours et des horaires prédéterminés, à l'exception des jours fériés, qui sont spécifiés dans les fiches horaires.

2. Réservation obligatoire la veille du départ :
• en appelant le 0 970 870 870 (appel non surtaxé)
• en réservant en ligne sur www.transports.nouvelle-aquitaine.fr
• depuis l'application mobile gratuite « Mon TAD Nouvelle-Aquitaine » à télécharger depuis votre téléphone

3. Prise en charge à domicile : un véhicule viendra vous chercher à votre domicile et vous emmènera vers les services de proximité voulus.

Vals de Saintonge Communauté est déterminée à offrir une solution de mobilité flexible et pratique pour tous ses résidents. Nous invitons les habitants du territoire à utiliser ce service pour leurs déplacements et à contribuer ainsi à la promotion de la mobilité durable et accessible pour tous.

Infos pratiques

Horaires, tarifs et modalités disponibles sur :
www.valsdesaintonge.fr
www.transports.nouvelle-aquitaine.fr

Le Transport à la Demande s'inscrit dans le cadre d'un contrat opérationnel de mobilité Région Nouvelle-Aquitaine visant à améliorer la qualité des déplacements et à répondre aux enjeux de mobilité dans la région. Depuis le 1er septembre 2023, Vals de Saintonge Communauté a repris la gestion du TAD sur son territoire en partenariat avec le transporteur Titi Floris.

Une étude sur la thématique de la mobilité est en cours sur les Vals de Saintonge afin d'évaluer les besoins et les défis liés à la mobilité sur notre vaste territoire. Les premières observations démontrent que la voiture demeure le moyen de transport privilégié en Vals de Saintonge, compte tenu de la géographie, du manque de transports en commun et des besoins spécifiques des habitants.